

Déclaration liminaire au CHSCTD-79

Niort, le 26 Mai 2020

Monsieur le directeur académique,

Un évènement dramatique, Bruno Delbecq 63 ans, a mis fin à ses jours dans la cour de « son » école Louis Ravet de Saint-Laurent-du-Var, l'établissement dont il était directeur. Bruno Delbecq était très impliqué dans son activité professionnelle et apprécié de tous. On ne sait pas pour le moment ce qui a poussé Bruno Delbecq à ce geste fatal. On sait par contre que les directeurs sont épuisés. A la fatigue physique, accrue avec la crise sanitaire, s'est ajoutée l'usure morale liée au déconfinement. Les directeurs sont aussi responsables de la réouverture des écoles et des risques qui y sont liés. Dans quelle mesure ce contexte a t-il joué dans la triste décision de Bruno Delbecq ? L'exemple des 99 directeurs de la Mayenne, qui ont saisi le CHSCT, montre que la réouverture engendre de la souffrance. La FSU/CGT dénonce depuis longtemps les pratiques managériales infantilisantes, les injonctions autoritaires ne faisant pas sens avec le métier. Combien faudra-t-il encore de suicide pour que la santé, la vie soient la priorité de l'employeur ?

Les personnel·e·s ont assumé un travail à distance, qui a nécessité une activité intense pour se former à cette pratique et pour maintenir le lien avec les autres personnels de l'Éducation Nationale, les enfants et les familles.

Concernant la reprise de l'activité scolaire dans les établissements, la succession des annonces gouvernementales contradictoires, les interprétations fluctuantes des textes et protocoles par la hiérarchie, ont fait s'accroître le stress et l'angoisse chez les personnels en complexifiant leurs tâches.

Pour les enseignants, les relations avec les parents et les collectivités ont été aussi une source de conflits et induit une correspondance pléthorique. Les nombreux signalements RSST témoignent de la situation psychologique des enseignants sujets aux Risques Psycho Sociaux. Les directeurs et directrices d'école sont particulièrement impactés par cette situation, alors que la fatigue est déjà très importante.

Lors du CHSCT du mercredi 6 mai, il avait été acté que le conseil de déconfinement devait décider de l'ouverture de l'école par le biais d'une décision collégiale. Or, les membres du CHSCT ont constaté que certains maires ont passé outre cette collégialité et ont communiqué directement aux familles sur l'ouverture de l'école, remettant en cause la fiabilité des équipes enseignantes.

Par ailleurs, les masques, qui sont des éléments indispensables de la protection des personnels, ont été livrés de manière chaotique dans des écoles : cela ne rassure pas sur les futurs approvisionnements ; quant à la mise à disposition du gel hydro-alcoolique, les personnels ont constaté une absence, alors que son utilité est réelle dans de nombreuses situations de travail.

En outre, plusieurs témoignages d'enseignants relatent les mêmes constats sur l'extrême difficulté voire l'impossibilité de respecter la distanciation physique avec des jeunes et très jeunes enfants.

Un autre point est à souligner : selon les circonscriptions, l'application du protocole sanitaire est divergente, avec parfois des directives de la hiérarchie en contradiction avec le protocole, ce qui a pour conséquences du stress, un mal être, de l'incompréhension chez les personnels des écoles voire une mise en danger de leur santé et de celle des usagers.

L'évaluation des risques est une obligation de l'employeur qui n'a pas été remplie, alors que le risque biologique est important et la situation de travail dans les écoles est contraignante. La FSU/CGT demande que des tests de dépistage du Covid-19 soient réalisés pour tous les personnels afin de ne pas créer des clusters.

A partir du mois de mai, il n'y aura plus de médecin de prévention. Ces départs successifs sont le résultat de conditions de travail dégradées que l'employeur n'a pas su prendre en compte. Les missions de la médecine de prévention ne pourront plus être remplies, alors qu'elles ont toute leur place en ce contexte de crise sanitaire. La FSU/CGT constate que la santé des personnels n'est pas une priorité pour l'employeur.

C'est pourquoi, Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, la FSU/CGT vous demande de veiller au respect de la réglementation concernant les dispositifs sanitaires et de prévention en cette période pandémique, ainsi que de procéder au recrutement de médecins de prévention.